

FICHE TERRITOIRE

MOHÉLI

CONTEXTE GENERAL



• **Monnaie:** Franc Comorien
(1€ = 491 KMF)

• **Population (estimation 2014):**
50 000 habitants

• **Densité:** 122 hab/km²

• **Organisation territoriale:** une assemblée législative de 10 sièges avec un gouvernorat qui décide de la politique de l'île. L'île est divisée en 3 préfectures et six communes.

• L'île de Mohéli est la plus petite de l'archipel et possède un Parc Marin avec une biodiversité unique aux Comores

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Principales problématiques :

Les ressources en eau mobilisables sont disponibles en quantité relativement importante même si on constate une diminution des écoulements. Le phénomène de déforestation massive est aussi présent à Mohéli ce qui fragilise la ressource en eau.

Par le passé la population n'a jamais eu à payer l'eau et de mauvaises habitudes ont été adoptées par les consommateurs, notamment une consommation excessive. Aujourd'hui l'installation de nouveaux réseaux complexes rend obligatoire le paiement du service d'eau. La mise en place des tarifs est souvent source de conflits entre les communautés. Un travail de sensibilisation doit être poursuivi auprès des usagers pour faciliter l'acceptation du prix de l'eau.

A ce jour il n'existe aucune station de traitement des eaux usées, et aucune politique d'assainissement n'est menée à Mohéli, mais les besoins sont importants aussi bien en matière d'assainissement liquide que solide.

LA GOUVERNANCE DE L'EAU A MOHÉLI

Cadre juridique

- **La Loi Organique du 1er mars 2005** stipule que la politique de l'eau relève de la compétence des îles Autonomes qui l'exercent dans le cadre de la politique nationale de développement, définie en concertation avec l'Union
- **Le Code de l'eau issu de la loi n°94-037** indique que la gestion du service public de l'eau est confiée à la Ma-Mwé (société nationale commerciale de l'eau et de l'électricité) en milieu urbain et au Ministère de la production en milieu semi-urbain et rural.
- **Le processus de décentralisation engagé en 2011 (loi n°11-005/AU)** confère la compétence eau et assainissement aux 54 communes sur les 3 îles dont 6 à Mohéli et confiera aux conseils municipaux élus le choix du mode de gestion. Les élections municipales doivent avoir lieu au mois de février 2015.
- En attendant la mise en place des autorités communales élues et la promulgation du nouveau code de l'Eau, l'UCEM (Union des Comités de l'Eau de Mohéli) a obtenu des autorités de l'île et de l'Union une délégation de la gestion de l'eau sur l'ensemble de l'île.

Les principaux acteurs

- **L'Union des Comités de l'Eau de Mohéli** a été créée en 2007. Elle assure la maîtrise d'ouvrage sur les projets d'AEP et apporte un appui technique et financier aux CGE. C'est l'acteur pivot de l'eau à Mohéli.
- **La SOGEM** est la société qui exploite le réseau de Fomboni dans le cadre du premier Partenariat Public Privé aux Comores. Elle a su diversifier ses activités

CONTACTS

UCEM :

Abdou Soimadou Ali
ucem.moheli@gmail.com

SOGEM :

Anrifatte Mohadji Charif
anrifattecharif@yahoo.fr

Agence Française de Développement :

Kartoibi Kambi: kambik@afd.fr
Margaux Chinal: chinalm@afd.fr

pS-Eau :

Vincent Dussaux: dussaux@pseau.org
Grégoire Duband: duband@pseau.org

pour faire face au non recouvrement des coûts d'exploitation. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Association des Usagers de l'eau de Fomboni et l'UCEM.

- **La Direction Régionale de l'Eau de Mohéli** coordonne les activités et les projets du secteur de l'eau et l'assainissement sur l'île de Mohéli.
- **Les Associations des Usagers de l'Eau (AUE)** sont les associations adhérentes à l'UCEM qui gèrent les réseaux et la distribution de l'eau sur leur territoire.

PROJETS EN COURS À MOHELI :

• **Approvisionnement en eau potable de la région de Djandro (AFD, Egis, Initiative Développement, UCEM)**

Le projet d'approvisionnement en eau potable de la région de Djandro vise à améliorer les conditions de vie et de santé des populations de l'île de Mohéli à travers l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable de 12 villages. Outre l'étude et la réalisation des ouvrages d'adduction d'eau potable dans ces localités, le projet prévoit la mise en place d'un service public de l'eau complet, durable et accessible à tous.

• **Le projet de réhabilitation du réseau de Fomboni/Djoiezi (BAD)**

Dans le cadre du projet d'Adduction Eau Potable et d'Assainissement sur l'ensemble des trois îles, la banque Africaine de Développement finance depuis 2013 le renforcement du réseau de distribution avec la construction et la réhabilitation de nouveaux réservoirs et du captage existant ainsi que de la station de traitement.

• **Le projet de réhabilitation/extension du réseau de Mbatsé/Howani (PNUD)**

Ce projet a pour objectif de réduire les risques liés aux changements climatiques sur la vie quotidienne et les impacts sur les ressources en eau des Comores. A Mohéli, le projet a pour but la construction d'un bassin de stockage, l'élargissement du réseau et la pose de nouveaux tuyaux pour connecter le village de M'batsé.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Portail Océan Indien pS-Eau : www.pseau.org/ocean-indien

